

LA VIE SOCIALE DES SONS,
MODELE DIDACTIQUE DE LA PRONONCIATION DU FRANCAIS

F. Wioland

Institut de Phonétique, Strasbourg, France.

ABSTRACT

Habits of pronunciation in French are explained by the rules which govern the society of sounds in the frame of the rhythmic group, rules which underlie the hierarchical and individual relations between sounds.

1. INTRODUCTION

Pour l'apprentissage de la prononciation, la réflexion de tout apprenant lettré passe par la représentation écrite des mots. Il s'avère donc nécessaire parce que conforme à la démarche habituelle des apprenants d'utiliser la forme écrite des énoncés oraux en didactique de la prononciation. Mais comme la graphie ne rend compte qu'en partie de la prononciation du français - elle en ignore même des caractéristiques fondamentales - l'écrit en tant que tel ne permet pas d'expliquer les habitudes de prononciation; l'enseignement de la prononciation du français a toujours été l'objet d'un compromis à cet égard.

Pour permettre à l'apprenant comme à l'enseignant de situer n'importe quel problème de prononciation dans un cadre général et de ne pas avoir l'impression de résoudre à chaque fois un problème particulier, nous

proposons un modèle qui rende compte de ce qui est important pour " l'oreille " d'un francophone alors que lui-même n'en est pas conscient, en présentant les sons du français comme des individus vivant dans une société dont les règles de vie sont comme dans toute société, arbitraires certes, mais générales, donc peu nombreuses, hiérarchisées et systématiques. La connaissance des règles de vie de cette société des sons permet d'expliquer l'ensemble des habitudes de prononciation au-delà des diversités individuelles. La prise de conscience par l'apprenant du fonctionnement de l'oral sous forme d'un modèle est une étape essentielle sur la voie de la pratique de l'oral.

2. LE MODELE DIDACTIQUE

Le modèle présenté prend successivement en compte - le cadre social qui régit la vie des sons, - les lois qui découlent de la position sociale des sons, - les relations inter-individuelles des sons en contact, c'est-à-dire un ensemble autonome dans le cadre duquel la graphie a un rôle à jouer [4] dans la mesure

où les positions des sons à l'oral sont définies.

2.1. Le cadre social

Les unités rythmiques qui forment un ensemble homogène de production comme de perception ne correspondent pas au mot du dictionnaire mais aux unités significatives habituelles du discours. Une didactique qui prend en compte le rythme doit tout d'abord permettre à l'apprenant d'identifier ces unités qui sont le cadre social qui détermine l'ensemble des habitudes de prononciation du français [7]. L'identification du nombre de syllabes prononcées par unité est fonction des deux principes de la production rythmique [6], celui d'économie rythmique - un petit nombre de syllabes par unité - et celui de l'équilibre des rapports temporels qu'entretiennent les unités rythmiques successives.

L'élément moteur de chaque unité rythmique qu'est la dernière syllabe prononcée peut être dépouillé de toute ambiguïté graphique grâce à la transcription: il est important de montrer la syllabe la plus importante pour la compréhension dans un contexte signifiant en raison de l'originalité rythmique du français et des paradoxes que présente l'accent rythmique de par sa position finale et la nature de ses paramètres articulatoire et acoustique [2], [1].

Le schéma prosodique proposé favorise le glissement final qui accompagne l'accent rythmique au détriment de toute autre mise en relief étant donné que la hiérarchie syntaxique et la fonction grammaticale sont fidèlement codées dans la

structure temporelle à travers les différents degrés d'allongement de la durée des voyelles en position finale d'unité [5]. " Les apprenants doivent très vite comprendre qu'ils ne seront jamais jugés sur un ou deux faits langagiers précis (sauf exception) mais sur une impression d'ensemble " [3].

2.2. Les lois de position sociale

Chaque son occupe, dans le cadre de l'unité rythmique, une position bien déterminée; il se trouve ainsi soumis aux lois qui découlent de la position sociale qu'il occupe. Cette position est soit favorable, soit défavorable.

Le nombre extrêmement limité de positions est d'un grand intérêt didactique: il suffit, en effet, de reconnaître telle position pour appliquer telle habitude de prononciation. C'est ainsi qu'une syllabe ne peut occuper que trois positions:

- une position accentuée, la plus importante, sur laquelle doit porter l'essentiel de l'apprentissage,

- une position accentuable qui malgré la brièveté de sa réalisation conserve un timbre vocalique comparable à celui de la position accentuée,

- une position inaccentuable dont la structure syllabique majoritairement ouverte ne nécessite pas de différenciation des timbres ouverts ou fermés pour respectivement / E /, / O / et / OE /.

D'autre part les structures ouverte ou fermée de la syllabe déterminent timbre et durée vocaliques.

Enfin pour les consonnes la position finale de syllabe,

quelle que soit la position de cette syllabe, est une position faible qui entraîne un relâchement systématique de son articulation.

Il est de première importance de ne pas calquer en français langue étrangère la prononciation sur la seule forme écrite des mots, mais de lui accorder son indépendance. Les sons du français vivent en société; tout apprenant doit être informé des lois peu nombreuses de cette société et comprendre qu'à une même position sociale correspond une même habitude de prononciation.

2.3. Les sons en contact

Les positions respectives des sons étant clairement définies en vertu des lois de position, chaque son se trouve soumis aux lois qui découlent de sa position dans le groupe. Il est des positions privilégiées qui favorisent l'épanouissement du son considéré - son dominant - d'autres au contraire qui l'obligent à subir de multiples influences du fait de sa position défavorable dans le groupe - son dominé. En plus des positions fortes et des positions faibles opèrent également des affinités ou répulsions entre les sons en contact.

La visualisation des sons en contact et de la structuration syllabique de l'unité rythmique est obtenue par une transcription adéquate [8].

Une Consonne au contact d'une Voyelle permet d'explicitier à l'oral la syllabation de base qui entraîne l'éliision, l'enchaînement et la liaison.

Une Voyelle au contact d'une Consonne permet d'explicitier à l'oral la limite

syllabique et les réalisations nasales ou non des graphies Voyelle + N ou M.

Une Voyelle au contact d'une Voyelle permet d'explicitier à l'oral les graphies vocaliques doubles, les voyelles successives à l'oral soit dans un mot soit séparées à l'écrit par un blanc ou une consonne muette dont le H disjonctif, les graphies I, Y, OU, U suivies d'une voyelle prononcée.

Une Consonne au contact d'une Consonne permet d'explicitier à l'oral les deux types d'assimilation, soit progressive lorsque les consonnes forment groupe, soit régressive lorsque les consonnes ne forment pas groupe, ainsi que l'apparition de nouveaux groupes de consonnes du fait en particulier de la chute de la graphie E.

3. CONCLUSION

Les habitudes de prononciation sont donc le fait d'une société de sons très bien organisée où les relations pourraient paraître comme régies par de simples rapports de force en fonction des positions sociales: en effet certains s'affirment grâce à leur position favorable, d'autres ne peuvent se maintenir qu'au prix d'une évolution qui peut surprendre, la disparition de certains donne naissance à de nouvelles relations inconnues jusque là.

Mais réduire la vie des sons à des lois strictes de positions sociales serait méconnaître l'influence originale dégagée par la personnalité de chaque son. Au contact les uns des autres dans des situations sociales comparables ils

réagissent comme tout individu en fonction de leur nature propre, ce qui est la marque d'une société vivante, gage d'évolution et de créativité.

A partir d'une prise de conscience des lois sociales forcément générales qui régissent les habitudes de prononciation, l'apprenant dispose d'un modèle de prononciation du français qui lui permet d'aller à l'essentiel grâce à quelques références toujours identiques qui, à la différence de la graphie, sont d'une étonnante régularité. La maîtrise souhaitée à l'oral est facilitée par une représentation non ambiguë des contraintes essentielles.

4. REFERENCES

- [1] BENGUEREL, A. (1970), "Some physiological aspects of stress in french", Ann Arbor, University of Michigan natural language studies, 4.
- [2] DELATRE, P. (1966), "Studies in French and Comparative Phonetics", Paris: Mouton.
- [3] FILLIOLET, J. (1985), "Réflexions sur l'apprentissage en français langue étrangère des variations stylistiques du français oral spontané", *Etudes de Linguistique Appliquée*, 59, 31 - 42.
- [4] GAK, V.G. (1976), "L'orthographe du français", Selaf.
- [5] PARK, Y.M. (1989), "Aspects syntaxique et rythmique de l'organisation prosodique des phrases en français: étude acoustique des variables temporelles et mélodiques", *Travaux de*

l'Institut de Phonétique de Strasbourg, 21, 1 - 210.

[6] WENK, B.J. & WIOLAND, F. (1982), "Is French really syllable-timed?", *Journal of Phonetics*, 10, 2, 193 - 216.

[7] WIOLAND, F. (1983), "La rythmique du français parlé", *Publication de l'Institut International d'Etudes Françaises*, 7, Université des Sciences Humaines, Strasbourg.

[8] WIOLAND, F. (1991), "Prononcer les mots du français", Collection F, Autoformation, Hachette F.L.E.